



Direction générale de la cohésion sociale
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Synthèse de l'actualité

23 avril 2012

Action institutionnelle

Ordre national de la Légion d'honneur

Le décret du 6 avril 2012 (**Journal officiel** du 8 avril) portant promotion et nomination dresse la liste des 790 nommé-e-s à la Légion d'honneur pour la promotion de Pâques 2012. On signalera au grade d'officier Elisabeth FOURNIER, née BALAGEAS, présidente d'une association en faveur des femmes, et au grade de chevalier Marie-Hélène CHENUT, née BRU, directrice de la formation dans une société, membre actif d'une fondation pour l'amélioration de la condition des femmes, 24 ans de services ; Anne DAMON, née SULIN, présidente de commission dans un organisme patronal, vice-présidente d'une association en faveur des femmes, 24 ans de services ; Guilhémme DELARUE, née NIQUET, présidente-fondatrice d'une association européenne en faveur des femmes de militaires, 38 ans de services ; Marie-Aimée VALOT, présidente d'une association en faveur des femmes, 34 ans de services ; Françoise GUYOT, vice-procureure chargée d'une mission de lutte contre les violences faites aux femmes, 38 ans de services ; Maudy PIOT, née JACOMET, présidente-fondatrice d'une association en faveur des femmes atteintes de déficience visuelle, 52 ans de services ; Véronique EZRATTY, née GIGNOUX, présidente d'une association de femmes scientifiques, 27 ans de services.

Organisation et action de l'Etat dans les régions et départements

Un décret n° 2012-509 du 18 avril 2012 (**Journal officiel** du 20 avril 2012) confie au préfet le rôle de délégué territorial de six établissements publics de l'État comportant un échelon territorial : l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE), Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), le Centre national pour le développement du sport (CNDS), et l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer).

Convention collective nationale de la mutualité

Selon un arrêté du 2 avril 2012 (**Journal officiel** du 11 avril) portant extension d'accords et d'avenants examinés en sous-commission des conventions et accords du 15 mars 2012, sont rendues obligatoires, pour tous les employeurs et tous les salariés compris dans le champ d'application de la convention collective nationale de la mutualité (n° 2128) du 31 janvier 2000, les dispositions de l'accord du 24 septembre 2010 (BO 2010-45) relatif à l'**égalité professionnelle**, conclu dans le cadre de ladite convention collective.

[Retrouver l'accord du 24 septembre 2010](#)

Formation des personnels des maternités

Une circulaire DGOS/RH4 n° 2012-80 du 17 février 2012 relative à la formation des personnels des maternités à la prévention et à la prise en charge du tabagisme chez les femmes enceintes a été publiée au **Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité** n° 2012/3 du 15 avril 2012.

[Retrouver le texte sur Légifrance](#)

Elections législatives des 10 et 17 juin

A noter un dossier sur les prochaines élections législatives des 10 et 17 juin 2012 à suivre en ligne sur le site de l'**Assemblée nationale**.

[Retrouver le dossier sur el site de l'Assemblée](#)



Catherine DE SALINS nommée directrice des affaires juridiques aux affaires sociales

Catherine de SALINS, maître des requêtes au Conseil d'État, est nommée directrice des affaires juridiques auprès du secrétaire général des ministères chargés des **affaires sociales** (décret du 18 avril paru au Journal officiel du 20 avril 2012).

Monique CANTO-SPERBER présidente du pôle « Paris Sciences et Lettres »

La philosophe Monique CANTO-SPERBER, quitte la direction de l'Ecole normale supérieure à la suite de sa désignation à la présidence du pôle **Paris Sciences et Lettres**.

Annie PODEUR nommée secrétaire générale du CESE

Par décret du 4 avril 2012, paru au **Journal officiel** du 6 avril, Annie PODEUR, ancienne directrice de la DHOS puis de la DGOS, est nommée secrétaire générale du **Conseil économique, social et environnemental** (CESE) à compter du 1^{er} mai 2012. C'est la première fois que ce poste est occupé par une femme.

Bretagne : signature d'une convention entre l'Etat et l'Ordre des pharmaciens

Le 20 mars 2012 une convention régionale triennale portant sur la « lutte contre les violences faites aux femmes » a été signée entre le **Préfet la Région Bretagne**, le **Conseil régional de l'Ordre des pharmaciens** Bretagne et l'**Union régionale des centres d'Information sur les droits des femmes et des familles Bretagne** (URCIDFF). Les signataires de cette convention marquent leur volonté de s'engager dans la lutte contre les violences faites aux femmes et d'étendre le réseau d'information sur les violences faites aux femmes au plus près des territoires par l'intermédiaire des officines pharmaceutiques. Cette convention, en développant ce partenariat, permettra la mise en place d'actions de sensibilisation en direction du réseau des pharmaciens-nes de la Région Bretagne sur la question des violences sexistes, de relayer l'information concernant les violences faites aux femmes et de mettre à disposition des clients-tes et des pharmaciens-nes les coordonnées départementales des structures professionnelles dont les missions sont d'informer, d'accueillir, d'orienter et d'héberger les femmes victimes de violences.



Elles ont osé en France-Comté !

En 2006, la **Délégation régionale aux droits des femmes de Franche Comté** a lancé un concours : « *Entreprendre au féminin* », avec la plateforme d'accompagnement **Doubs Initiative**. « *L'ambition était à la fois de donner une visibilité aux aides existantes, dont le fonds de garantie à l'initiative des femmes (FGIF), de sensibiliser les acteurs, de mettre en lumière les créatrices d'entreprise et d'en inciter d'autres à oser...* » résume Philippe VOGNE, directeur de **Doubs Initiative**. En 2012, force est de constater que l'action a porté ses fruits : le taux de créatrices d'entreprise accompagnées par l'association est passé de 28 % en 2006 à 44 % aujourd'hui. Cette augmentation est due à la mobilisation des acteurs, à la promotion par l'exemple de la création d'entreprise par des femmes, mais aussi à la formation des conseillers, car les approches inégalitaires se manifestent régulièrement. Les femmes se mettent des freins, notamment sur l'investissement, limitant ainsi l'envergure de leur projet et la conciliation vie professionnelle - vie familiale reste essentielle, aussi sur le volet accompagnement, elles ont besoin d'être confortées dans leur projet. Autre constat à l'échelle locale et nationale, les femmes créent davantage dans les secteurs des services notamment aux particuliers et dans le commerce, cependant, le secteur technique et industriel commence timidement à prendre place. Les moins de 25 ans souhaitant s'installer osent davantage les métiers techniques ainsi que les plus de 55 ans, auparavant salariées. « *La première motivation est rarement l'argent, c'est avant tout un souhait d'épanouissement, de concilier vie professionnelle et vie familiale mais aussi d'apprendre de nouvelles choses* » souligne Danièle DULMET, déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité. Une fois le pas franchi, les chefs d'entreprise des deux sexes partagent les mêmes préoccupations, font face aux mêmes responsabilités. Et même si les femmes managent davantage en équipe que les hommes, l'isolement s'avère aussi fréquent, d'où l'intérêt de systèmes de parrainage ou de réseaux professionnels, féminins ou mixtes, tel que **doorezo**, celui de Doubs Initiative. Pour mettre à l'honneur ces parcours et encourager l'entrepreneuriat féminin, la **Chambre de commerce et d'industrie** du Doubs a souhaité leur dédier un numéro spécial de son magazine. Chaque parcours est une histoire particulière, dans laquelle chacune peut se retrouver : « *elles ont osé !* ».



Belgique : Instauration de quotas dans l'administration

Le gouvernement belge a décidé le 29 mars d'imposer un quota de 33 % de femmes dans les postes à responsabilité de l'administration fédérale d'ici à 2013 (synthèse du 24 février). Début 2012, seuls 13 % des 114 « top managers » et 27 % des 1 820 fonctionnaires chefs d'unités ou de services de l'administration fédérale étaient des femmes, ont relevé la ministre de l'Egalité des chances, Joëlle MILQUET, et le secrétaire d'Etat à la Modernisation des services publics, Hendrik BOGAERT, à l'issue du conseil des ministres du 29 mars. En 2013, les femmes devront représenter un tiers de ces fonctions dans chaque service de l'administration fédérale. (**Le Soir** du 30 mars).

[Retrouver la communication en Conseil des ministres](#)



Egalité et non discrimination

Sexisme au Comité départemental du tourisme du Jura

« Mes rivières sont généreuses, mes courbes engageantes. Viens chez moi, je suis le Jura », « viens randonner sur moi », etc. une campagne publicitaire à la radio, susurrée par une voix féminine suave, a choqué les féministes des **Chiennes de garde**, qui souhaitent son retrait des antennes de **Radio France**. Selon l'association, dans un communiqué diffusé le 19 avril, cette publicité « diffuse et banalise, malgré son statut institutionnel, des fantasmes sexuels pour vanter une région et utilise donc le corps des femmes hors de propos ». **La Meute des Chiennes de garde** demande donc au Comité départemental du tourisme du Jura le retrait de « ces spots publicitaires sexistes ringards » et demande au Jury de Déontologie Publicitaire d'examiner et de délibérer sur ces publicités. Le 23 avril, les spots étaient toujours diffusés à la radio.

Ouverture d'une Maison des femmes dans l'agglomération grenobloise

Le 17 avril, l'association « Maison des femmes - la nouvelle ère » a annoncé l'ouverture d'une Maison des femmes à **Saint Martin d'Hères**. Selon le communiqué, résolument politique, « la Maison des Femmes est un lieu de réunion pour des groupes de travail et de formations sur les droits sociaux, d'ateliers sur les questions administratives, de pratiques culinaires, de lecture et d'écriture, d'aide face à l'école, aux maladies, aux violences, au travail, à l'isolement, etc. C'est un endroit convivial, où toutes les femmes sont bienvenues, pour boire un café, partager leurs galères et leurs rêves, proposer leurs propres activités mettre en place des solidarités et des moments joyeux ! ».

[Pour en savoir plus sur la Maison des femmes](#)



Egalité dans la vie professionnelle

Baromètre 2012 de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale

L'**Observatoire de la parentalité en entreprise (OPE)**, en partenariat avec l'Union nationale des associations familiales (UNAF), a publié pour la quatrième année consécutive, son baromètre Baromètre 2012 de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale (volet salariés-parents et volet employeurs). Les résultats du volet Salariés du Baromètre 2012 mettent en lumière trois enseignements clés : tout d'abord « l'insatisfaction des salariés-parents au regard de l'aide apportée par les employeurs en 2012 est toujours très importante ». Par ailleurs, pour la première fois depuis quatre ans, « deux mesures d'organisation du travail apparaissent dans le TOP 3 des actions les plus plébiscitées par les salariés » (sur 20 actions au total), avec en première position la demande de « Règles simples de vie quotidienne comme éviter les réunions tôt le matin ou tard le soir ». Enfin, des progrès sont à noter, globalement, dans la mise en œuvre des actions d'aide à la conciliation dans les entreprises, comme par exemple sur l'accès au temps partiel choisi ou le télétravail.

[Retrouver le Baromètre sur le site de l'Observatoire de la parentalité en entreprise](#)



Réseaux féminins : bienvenue au club ?

Face à l'explosion des clubs féminins, **Le Figaro Madame** du 21 avril propose une « plongée dans ces nouveaux lieux d'influence réservés aux femmes ». « Au sein des grandes entreprises, par secteurs d'activité ou par centres d'intérêt, les cercles réservés aux femmes explosent » indique l'hebdomadaire. « Accroître ses compétences, doper sa carrière, mais aussi débattre et s'entraider... Que peut-on vraiment attendre de ces nouveaux lieux d'influence ? Comment les choisir et jusqu'où s'y impliquer ? » s'est demandé le journal qui a mené l'enquête et rencontré les « *very visible women* ».



[Lire l'enquête sur le site du Figaro Madame](#)

Les infirmières sont-elles fatiguées ?

Libération du 11 avril signale une étude publiée dans le **British Medical Journal** (BMJ) sur les infirmières et les infirmiers de 1 105 hôpitaux en Europe et aux Etats-Unis, dont il ressort que la profession est « *mondialement fatiguée* ». **Le Monde** daté du même jour consacre une pleine page à une infirmière libérale, Nathalie THIRIET, qui « *court tout le jour pour se rendre auprès de patients qui attendent des soins, mais aussi son attention bienveillante et chaleureuse* », jugeant que cette « *part d'humanité* » « *n'est pas cher payée* »... En France les femmes représentent environ 88 % de la profession, dont près de la moitié des effectifs travaille à l'hôpital public.

Françoise SAMPERMANS, élue présidente de France générosités

Sous le titre « *Françoise SAMPERMANS, une femme d'influence à la tête de France générosités* », **La Croix** du 6 avril annonce l'élection de l'ex-dirigeante de **L'Express** et du **Point** à la présidence de **France générosités**, un syndicat de défense des associations. « *A 64 ans, cette femme de presse proche des réseaux politiques et industriels aura pour tâche de préserver les intérêts de 75 des plus grands organismes de solidarité* » explique le quotidien catholique.



La femme est l'avenir du syndicalisme

A l'occasion de la succession de Bernard THIBAULT à la tête de la CGT (synthèses des 13 juillet 2011, 12 et 20 mars 2012), **Gestion sociale** du 19 avril consacre un article à la place des femmes dans les organisations syndicales. « *Pourquoi le secrétaire général de la CGT, Bernard THIBAULT, tient-il tant à passer le témoin à une femme, prêt à adouber d'ici à fin mai Agnès NATON, issue de la branche télécom et actuelle directrice de la NVO, organe de la confédération, ou Nadine PRIGENT, ambassadrice de la CGT au sein des intersyndicales, ex-dirigeante de la fédération santé ?* » se demande l'hebdomadaire. « *Peut-être parce que la femme est l'avenir du syndicalisme, comme le constate la dernière enquête de la Confédération européenne des syndicats (CES). Il y est confirmé que dans les syndicats comme dans les entreprises, les ambitions féminines peinent à se réaliser* ». La succession fait en tout cas couler beaucoup d'encre dans nos journaux : « *THIBAULT tente un ultime coup de force à la CGT* », le 13 avril, **Le Figaro** prévoit que Nadine PRIGENT « *sera l'outsider* » alors que **Le Parisien** titre « *Bernard THIBAULT tente d'imposer sa candidate* » et croit savoir qu'« *en cas de remous il pourrait repartir pour un cinquième mandat* ». **Les Echos** du 16 avril voient Bernard THIBAULT « *attaqué sur la gestion de sa succession* ». « *Menace de crise à la CGT sur la succession de M. Thibault* » titre également **Le Monde** des 15 et 16 avril, « *La succession de Bernard THIBAULT à la CGT s'annonce difficile* », annonce **La Croix** (17 avril), « *Ça chauffe à la centrale* » résume **Libération** le même jour alors que pour **L'Humanité** du 19 avril, « *la succession de Bernard THIBAULT reste en débat* ». Finalement la Commission exécutive confédérale a décidé de reporter sa décision au 25 mai et c'est le Comité confédéral national des 30 et 31 mai qui aura le dernier mot.

Un portrait à Elsa FORNERO

Sous le titre « *La femme qui pleure* », **Le Monde** des 15 et 16 avril consacre un portrait à Elsa FORNERO, « *solide ministre italienne du Travail* » (synthèse du 19 janvier) qui « *a réussi à imposer, en quelques semaines, la réforme des retraites* » et « *s'attaque maintenant à celle du droit du travail, un autre chantier titanesque* ». « *Elle s'est retrouvée à concevoir en deux semaines une réforme qu'aucun dirigeant n'avait osé faire pendant quinze ans* » souligne le quotidien du boulevard Blanqui.



Allemagne : projet fédéral sur la candidature anonyme

Le **Bureau fédéral contre les discriminations** allemand a rendu publics les résultats d'une étude qui montre que la candidature anonyme, à niveau de qualification comparable, augmente les chances de recrutement des femmes et des personnes issues de l'immigration, sans dépenser plus de temps et d'argent dans la procédure de recrutement. Selon l'étude, la candidature anonyme permet de mieux répartir les chances entre les groupes, sans avoir toutefois la capacité de « *corriger toutes les inégalités présentes sur le marché du travail* ». Le Bureau fédéral souligne à cette occasion que refuser de recourir aux femmes et aux personnes issues de l'immigration représente une « *destruction de ressources* » que les entreprises allemandes ne peuvent se permettre. Dernier enseignement : les entreprises qui utilisent ce système ont une meilleure image de marque. (D'après **Planet Labor** du 18 avril).

Forum International de l'AWID sur les Droits des femmes et le développement

« *Transformer le pouvoir économique pour avancer les droits des femmes et la justice* », le XII^e forum international de l'**Association pour les droits de la femme et le développement** (AWID) (synthèses du 15 avril et 2 novembre 2011), une manifestation organisée



tous les trois ans depuis 1982, a rassemblé des activistes et responsables d'organisations des droits des femmes du monde entier du 19 au 22 avril 2012 à Istanbul, en Turquie. Cette année, plus de 2 000 militantes du monde entier se sont interrogées sur le pouvoir économique des femmes et sur le développement tel qu'il a été appréhendé depuis plus de trente ans.

[Retrouver le site consacré au Forum](#)

Parité politique

Hommage : décès de Janine JAMBU

Marie-Hélène AMIABLE, députée des Hauts-de-Seine, a diffusé un communiqué le 18 avril suite à la disparition de Janine JAMBU, conseillère générale des Hauts-de-Seine de 1982 à 1993, maire de Bagneux de 1985 à 2004 et députée des Hauts-de-Seine de 1993 à 2007. « *Femme de convictions, courageuse et fière de ses valeurs, elle a beaucoup œuvré pour notre pays et pour que toutes et tous aient une vie digne* » écrit Marie-Hélène AMIABLE qui rappelle, parmi ses nombreux combats à l'Assemblée nationale, l'égalité entre les femmes et les hommes. Et de souligner « *ses qualités d'écoute et de disponibilité* », son « *désintéressement* », sa « *générosité* », et son « *dévouement sans limites pour nos concitoyens* ». **L'Humanité** du 20 avril rend également hommage à cette militante « *chaleureuse, généreuse, éprise de justice sociale* ».



Election de Aung San SUU KYI au Parlement Birman

L'opposante birmane Aung San SUU KYI, élue députée le 2 avril (synthèses des 20 et 30 mars), a refusé le 23 avril d'assister à sa première session du Parlement, « *une décision qui jette une ombre sur les réformes en cours dans le pays juste avant la suspension attendue des sanctions de l'Union européenne* » selon les observateurs. L'élection de Aung San SUU KYI a été largement saluée par la presse française les 2 et 3 avril : « *L'icône élue députée* » (**Le Monde**), « *Le triomphe de la dame sans peur* » (**Le Parisien**), « *Une ère nouvelle en Birmanie* » (**La Croix**), etc.

Joyce BANDA, une féministe à poigne à la tête du Malawi

Après la mort du président du Malawi, c'est Joyce BANDA, femme à poigne et féministe convaincue de 61 ans qui lui a succédé à la tête du pays. Deuxième femme à présider un pays africain après la Libérienne Ellen Johnson SIRLEAF, elle sera chef de l'Etat jusqu'aux élections de 2014, où elle a la ferme intention de se présenter. Après un premier mariage malheureux avec un homme qui la battait, Joyce BANDA s'est fait connaître au début des années 1990 en lançant un programme pour l'émancipation des femmes, voyageant à travers le pays pour promouvoir l'Association nationale des femmes d'affaires du Malawi, qu'elle a cofondée. Championne de l'égalité entre les sexes, modèle pour son combat féministe dans une société dominée par les hommes, elle a créé la Fondation Joyce Banda, qui vise la libération des femmes par l'éducation des filles. (**Agence France Presse** du 8 avril).

« La Corée a le choix des femmes »

« *L'une est l'héritière des années de la dictature, l'autre en a été l'une de ses nombreuses victimes. Lors d'un duel inédit dans la machiste Corée du Sud, elles vont s'affronter mercredi pour prendre le contrôle de l'Assemblée nationale* », **Libération** du 9 avril a consacré une page aux élections législatives sud-coréennes au cours desquelles s'affronteront les partis dirigés par Park GEUN-HYE, fille de l'ancien dictateur, et Han MYUNG-SOOK, militante démocrate. « *Dans une Corée encore largement marquée par la structure patriarcale et hiérarchique héritée du confucianisme, Park et Han font figure d'exception. Le duo féminin au sommet de la classe politique semble toutefois attester d'un changement en marche au sein de la société. Le nombre de femmes à l'Assemblée (13,7 %) ne cesse d'augmenter* » souligne **Libération**.

Egalité dans la vie personnelle et sociale

Trop de jeunes filles adeptes de beuveries

« *Trop de jeunes filles adeptes de beuveries* », **Le Figaro** s'est rendu au centre Abadie, rattaché au CHU de Bordeaux. « *Elles y soignent leur boulimie ou leur anorexie, certaines y sont admises après une tentative de suicide, d'autres parce qu'elles s'automutilaient. En parallèle, elles sont de plus en plus nombreuses à avoir connu des ivresses vertigineuses, des épisodes d'alcoolisation massive, jusqu'à la perte de conscience* » raconte le quotidien, qui rappelle qu'il s'agissait auparavant d'une pratique « *plutôt caractéristique des jeunes garçons* ». « *Au CHU de Bordeaux, tous les week-ends, deux jeunes filles d'une quinzaine d'années sont hospitalisées pour coma éthylique* », explique le psychiatre Xavier POMMERAU, directeur du centre, au **Figaro**. Le psychiatre constate « *une féminisation de ces ivresses et un rajeunissement de l'âge des buveurs* », ce « *phénomène nouveau aurait émergé au début des années 2000 avant de s'accroître il y a quatre à cinq ans* ». Selon le journal, « *ces jeunes filles ne sont pas des habituées du zinc. Issues des beaux quartiers ou de la petite-bourgeoisie, elles s'enivrent dans l'intimité feutrée des appartements, généralement lors de soirées entre amis, parfois dans des plus grosses fêtes ou simplement « avec des copines »* ».

Démographie : l'espérance de vie en bonne santé baisse légèrement en France

Bien qu'elle soit championne de l'espérance de vie des femmes, la France connaît un léger recul de l'espérance de vie en bonne santé depuis quelques années, selon l'**Institut national des études démographiques** (INED). En 2010, les Françaises avaient une espérance de vie de 85,3 ans en hausse (contre 78,2 ans pour les Français). Mais en ce qui concerne « l'espérance de vie sans incapacité », elle baisse légèrement, passant entre 2008 et 2010 de 64,6 ans à 63,5 ans pour les femmes et de 62,7 ans à 61,9 ans pour les hommes.

[Retrouver les données sur le site de l'INED](#)

Environ 300 femmes ont été verbalisées un an après l'interdiction du voile intégral

Selon **Le Parisien** (11 avril) et **La Croix** (12 avril), environ 300 femmes (sur 350 contrôlées) ont été verbalisées un an après l'interdiction du voile intégral selon des chiffres du ministère de l'Intérieur. La loi interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public, entrée en vigueur le 11 avril 2011, punit l'infraction d'une amende pouvant aller jusqu'à 150 € et/ou d'un stage de citoyenneté rappellent les deux journaux. On en profitera pour signaler l'action des militantes de **Femen** (synthèses des 24 février et 30 mars) le 31 mars à Paris sur le thème « *Plutôt à poil qu'en burqa !* ». « *En soutien aux*



», une dizaine de femmes de l'association ukrainienne ont investi le parvis du Trocadéro vêtues de capes noires. Devant une horde de journalistes et de photographes, elles ont tombé le vêtement sur fond de tour Eiffel, dévoilant des slogans comme « *Intégrisme dégage* », « *France déshabilite-toi* » ou « *No charia* », en scandant « *Nudity is freedom !* » (La nudité c'est la liberté), « *Muslim women, Let's get naked* » (Femmes musulmanes, déshabillez-vous). On signale également que **Femen** a fait l'objet de « L'œil de la semaine » du supplément **Cactus** de **L'Humanité** du 12 avril à propos de l'action de l'association contre une proposition de loi visant à interdire l'avortement en Ukraine.

« Lesbiennes, c'est par où les sorties ? »

« *A Paris, un bar-resto et une boîte historiques pour homosexuelles risquent de fermer* » annonce **Libération** du 10 avril. Sous le titre « *Lesbiennes, c'est par où les sorties ?* », le quotidien consacre deux pages au sujet illustrées par Livia SAAVEDRA et explique que « *petit à petit, la capitale se vide des lieux pour filles, alors que les espaces gays fleurissent* ». « *La question de la visibilité est centrale* », Natacha CHETCUTI, sociologue au Centre de recherche en épidémiologie et santé des populations, pointe pour « Libé » les disparités de représentation entre lesbiennes et gays. Selon elle, « *les lesbiennes et les gays n'échappent pas au conditionnement et aux inégalités homme-femme, notamment sur le plan économique* ».



Campagne du SAMU social

« *Alors que la proportion de femmes à la rue ne cesse d'augmenter, l'un des rares centres d'accueil d'urgence d'Ile-de-France spécialement consacré à cette population fermera ses portes le 31 mai* » annonce **Le Monde** dans son édition du 3 avril. Le quotidien revient ainsi sur la campagne de l'association sur Internet (synthèse du 16 mars) et titre « *Le SAMU social s'alarme de la raréfaction des places d'hébergement pour femmes* ».

Ethiopie : « la femme progresse, la famine régresse »

« Comment ça va, les Ethiopiennes ? Un peu mieux », **Libération** des 7 et 8 avril souligne que « l'ONU et le Programme alimentaire mondial s'appuient maintenant sur elles pour lutter contre la famine et la pauvreté ». Le quotidien consacre la une et quatre pages de son « Mag » à des rencontres avec des Ethiopiennes, aux programmes de développement et aux projets agricoles. Dans ce pays à majorité chrétienne, où l'excision reste la coutume, « les Ethiopiennes travaillent en moyenne deux fois plus que les hommes » indique **Libération** qui souligne qu'elles sont en première ligne du Programme alimentaire mondial (PAM), parce qu'on a compris que « la sécurité alimentaire repose sur elles ».



Lutte contre les violences

Le Conseil constitutionnel examine la loi pénalisant le harcèlement sexuel

Saisi d'une Question prioritaire de constitutionnalité (QPC), le **Conseil constitutionnel** a examiné le 17 avril la conformité du délit de harcèlement sexuel à la Constitution. La décision définitive sera rendue le **vendredi 4 mai**. Si le **Conseil constitutionnel** considère le délit non conforme à la Constitution, il sera rayé du Code pénal. Selon l'**Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail** (AVFT), intervenante dans la procédure, qui organisait une conférence de presse le jour même, « quelle que soit la décision du Conseil Constitutionnel, le délit de harcèlement sexuel, qui ne permet pas la répression d'agissements pourtant gravement attentatoires à la liberté de milliers de victimes chaque année, et dont les conséquences sont dévastatrices pour leurs droits, leur santé et leur travail, devra être réformé ». Plusieurs associations féministes ont appelé à une mobilisation sur ce thème. **Le Parisien** du 17 avril signale que le **Conseil constitutionnel** examine la conformité de la loi pénalisant le harcèlement sexuel, dans le cadre d'une QPC lancée par Gérard DUCRAY, ancien secrétaire d'Etat condamné pour ce motif en tant qu'adjoint au maire de Villefranche-sur-Saône (Rhône). **L'Humanité** du 18 avril signale à son tour la QPC et souligne que l'**AVFT** agit « avec des objectifs radicalement différents » : l'association demande au **Conseil Constitutionnel** de déclarer le délit de harcèlement sexuel contraire à la Constitution « tout en différant son abrogation, pour laisser au Parlement le temps de légiférer à nouveau ».

[Lire le dossier sur le site de l'AVFT](#)

Un gâteau pour dénoncer l'excision fait scandale en Suède

Une manifestation culturelle visant à dénoncer les mutilations génitales fait scandale en Suède. L'artiste a préparé un gâteau représentant le corps d'une femme noire et a invité les participants à se servir une part en commençant par le pubis. La ministre de la culture suédoise, Lena ADELSON LILJEROTH, qui a inauguré la découpe du gâteau, a reçu plusieurs demandes de démission, selon le **Huffington Post**.



« La participation du ministre - qui riait, buvait et mangeait du gâteau - a amplifié l'insulte que constituait cette manifestation pour les personnes souffrant de railleries racistes et les femmes victimes de excision », a indiqué Kitimbwa SABUNI, la porte-parole de l'association nationale afro-suédoise.

Les suites de la mort d'Amina

Encore des retombées à signaler suite au suicide de la jeune marocaine qui a préféré se donner la mort plutôt que de vivre avec son violeur (synthèses des 16, 20, 23, 27 et 30 mars). Dans « *La jeune fille, le viol et la loi marocaine* », Ali BADDOU, journaliste, analyse le drame dans **Libération** du 29 mars. Il dénonce ce que « *la mort d'Amina nous oblige à voir en face* » : « *l'immunité récompensée et la violence sanctifiée par la loi* ». **Le Soir** du 31 mars indique qu'au Maroc, « *l'émoi reste vif après le suicide d'Amina, 16 ans* » et que « *les femmes marocaines exigent la réforme du code pénal* ». Enfin, **Libération** consacre la double page de son « Grand Angle » du 19 avril à ce drame sous le titre « *La double peine d'Amina* ». Le quotidien fait le point sur « *le débat sur la condition de la femme dans la société marocaine* ».

Human rights watch s'alarme de la condition des femmes afghanes

Des centaines de femmes sont emprisonnées en Afghanistan pour des « *crimes moraux* », notamment pour avoir fui leur ménage en raison de violences conjugales ou pour avoir eu des relations extra-conjugales, a pointé l'ONG **Human rights watch**, qui dénonce ces incarcérations, dans un rapport rendu public le 27 mars.

Culture, communication

Remise des prix du concours « Buzzons contre le sexisme »

La remise des prix de la 1^{ère} édition du concours de vidéo jeunesse « Buzzons contre le sexisme » (synthèse du 29 juin 2011) s'est déroulée le vendredi 20 avril. Unique en France, organisé pour la première fois à cette échelle, le concours vidéo jeunesse « Buzzons contre le sexisme » est une initiative de la webTV féministe pédagogique **Télédebout** avec le soutien de nombreux partenaires. Sept cent jeunes et équipes pédagogiques se sont mobilisé-e-s sur ce projet pendant six mois, réparti-e-s dans vingt régions de France... Etablissements scolaires généraux, lycées pro, centre ruraux, ateliers de préventions, vidéos autonomes, **Télédebout** a reçu une cinquantaine de films. Et, alors que se prépare déjà l'édition 2012/2013 du concours, les vidéos primées seront projetées dans les cinémas de nombreuses villes de France lors d'une grande tournée projection/débat qui débutera en mai 2012.



<http://www.teledebout.org>

« Les Chroniques Mauves » première saga lesbienne en bande dessinée

Ca commence en 1950, à la naissance de Christiane, « Chris », et ça se termine au moment du défilé de la Marche des Fiertés à Paris en 2011. « *Pendant tout ce temps, les personnages évoluent, apprennent à vivre, vieillissent, dévoilent leurs paradoxes* ». Dans cette bande dessinée, « Les Chroniques Mauves », une scénariste et cinq dessinatrices racontent les histoires de vie et les aventures parallèles des lesbiennes françaises sur plusieurs générations des années 50 à nos jours. Autoproduit, ce roman graphique est déjà disponible en version numérique et est en prévente pour le format papier sur leur site. « *A travers des femmes de toutes les régions et de tous les milieux sociaux, la BD montre leur importance dans le combat d'émancipation, mais aussi les dissensions avec les mouvements féministes hétérosexuels* » indique **Libération** qui annonce le livre dans son édition du 10 avril.



<http://www.leschroniquesmauves.com/>

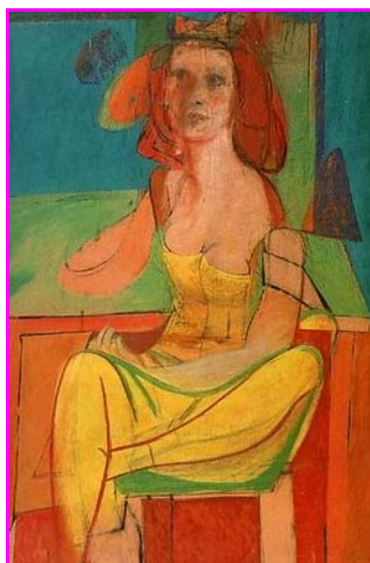
Les « Working girls » sont-elles sexistes ?

« *Dernier bastion de la bienséance* » le monde du travail offre « *un écrin comique absolu* ». Sous le titre « *Etre une femme salariée* », **Le Parisien** du 19 avril signale le lancement par **Canal +** de la série « *Working Girls* », qui « *pousse les clichés sur les femmes actives à leur paroxysme pour mieux s'en amuser* ». Sous le titre de « *travail à la chienne* » (sic), **Libération** salue ce « *drôle de petit machin* » et annonce un « *humour scato-féministe* ». **Elle** du 13 avril s'est posé la question : « *La série « Working girls » est-elle sexiste ?* ». « *Chef sadique, DRH nympho, mère débordée, collègue dépressive... la série véhicule-t-elle des clichés ou leur tord-elle le cou ?* » se demande l'hebdomadaire.

Attention danger : femmes écrivaines !

« *Si « Les femmes qui lisent sont dangereuses », comme le prétend l'anthologie de portraits de l'historien allemand Stefan BOLLMANN (Flammarion, 2006), que craindre de celles qui écrivent ? La lecture, considérée comme un puissant vecteur d'émancipation, ou comme support à la rêverie, fut longtemps regardée d'un œil des plus circonspects par les conservateurs estimant que la place de la femme restait au foyer. Ils toléraient la lecture mais ils diabolisaient l'acte d'écrire, abominable penchant, pour la bonne raison que la pente de l'indolence au bovarysme devait nécessairement conduire à l'immoralité* ». **Le Monde** des livres du 6 avril publie une enquête sous le titre « *Pour en finir avec les bas-bleus* », l'« *histoire d'une expression colorée qui a surtout servi aux hommes pour rabaisser de vrais talents* ». Le quotidien souligne que « *l'occultation de la plus grande part de la création littéraire féminine n'a pas cessé* ». (Illustration ci-dessous à droite : Jean-Honoré FRAGONARD (1732-1806), *La Liseuse*, 1772).

[Lire l'article sur le site du Monde](#)



« Frauen » à la Pinakothek der Moderne à Munich

La « Pinakothek der Moderne » à Munich présente une exposition consacrée à Max BECKMANN, Pablo PICASSO et Willem de KOONING, qui met l'accent sur l'image de la femme dans leurs œuvres. « *Les femmes n'y sont pas des objets, mais deviennent des catalyseurs de l'histoire en général (PICASSO), des symboles de l'autonomie (BECKMANN) ou d'une force indépendante (DE KOONING)* ». L'exposition présente 90 peintures et œuvres majeures provenant des plus grands musées internationaux et des collections privées. L'exposition sera ouverte jusqu'au **dimanche 15 juillet**. (Illustration ci-dessus à gauche : Willem de KOONING, *Femme assise*, 1940).

[Retrouver l'information sur le site de la Pinakothek](#)

Des femmes d'ambassadeur interpellent l'épouse de Bachar al-Assad

Les épouses des ambassadeurs britannique et allemand aux Nations unies ont réalisé un clip vidéo mis en ligne sur **Youtube** dans lequel elles appellent l'épouse du président syrien Bachar Al-Assad, Asma, à sortir de son silence et à se « *battre pour la paix* ». « *L'initiative détonne dans le palais de verre des Nations unies, où les femmes d'ambassadeurs, cantonnées à un rôle protocolaire, sortent rarement de l'ombre* » souligne **Le Monde** des 22 et 23 avril qui rend compte de l'initiative.



Agenda

Les manifestations précoces de l'identité sexuée

« *La prise de conscience de soi en tant que garçon ou fille ainsi que l'adhésion aux rôles et aux valeurs qui s'y rattachent constituent les bases de la construction identitaire et ce, dès la prime enfance* », la prochaine séance du séminaire « Sexe et Genre : pour un dialogue interdisciplinaire au carrefour des sciences de la vie et des sciences humaines » se tiendra le **jeudi 26 avril** au Grand amphithéâtre d'entomologie du Jardin des Plantes à Paris. L'**Institut Emile du Châtelet** accueillera Gaïd LE MANER-IDRISSI, professeure à l'université Rennes 2, directrice du Laboratoire de psychologie du développement et de l'éducation, qui présentera ses travaux sur le thème « Les manifestations précoces de l'identité sexuée : modèles théoriques et études empiriques ». (*Illustration ci-dessous : « Tomboy » de Céline Sciamma – Synthèse du 20 avril 2011*).



Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de l'animation et de la veille et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. - Photos © DR

Direction générale de la cohésion sociale – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes
Bureau de l'animation et de la veille - dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>